

# Comment les profs composent avec ChatGPT

Longtemps réservés au milieu de la tech, les robots conversationnels et autres dispositifs de rédaction automatique s'immiscent dans les salles de cours. L'Université et les écoles neuchâtelaises doivent désormais faire avec.

PAR LUC-OLIVIER.ERARD@ARCINFO.CH

ChatGPT, le générateur de texte d'OpenAI mis en ligne en décembre 2022, est capable de résumer, traduire ou générer lui-même un texte sur demande, voire de coder un programme informatique. Immédiatement, le monde de l'éducation réagit, outré d'avoir été mis devant le fait accompli.

Les autorités scolaires de New York, Los Angeles, d'Alabama ou encore du Queensland, en Australie, ont même interdit l'usage de ChatGPT.

En Suisse, et en particulier à Neuchâtel, les scientifiques sont moins critiques. Toutefois, des débats émergent dans plusieurs institutions. Depuis début 2023, à l'Université, à la HE-Arc ou dans les lycées, on ne compte plus les conseils de faculté, conférences de maîtres et autres formations internes consacrés au robot qui sait tout sur tout.

Loin de l'hystérie qui entoure certaines prédictions sur le dépassement de l'être humain par la machine, les enseignants se trouvent face à des questions pragmatiques qui touchent à l'intégrité scientifique et à l'évaluation des étudiants.

## Cadrer plutôt qu'interdire

Préférant anticiper l'adoption de ChatGPT, l'Université de Neuchâtel (Unine) a publié des conseils d'utilisation sur son site web. On y lit des mises en garde sur le caractère incertain des réponses, l'absence de transparence des sources, des suggestions pour utiliser ChatGPT lors des révisions ou encore des conseils



Devant la prolifération de nouvelles technologies, les milieux de l'enseignement prônent l'approvisionnement plutôt que les interdictions. KEYSTONE

sur la bonne manière de rédiger ses requêtes.

Marika Fenley, conseillère pédagogique, a rédigé la page consacrée aux questions fréquentes et supervise la publication d'un blog qui livre des conseils d'apprentissage aux étudiants. Encourage-t-elle l'utilisation de ChatGPT? «Encourager, ce n'est pas le bon mot. Nous anticipons le fait que les étudiants vont l'utiliser. Je pense que nous devons montrer les différen-

“  
Produire  
un quelconque texte  
dont on n'est pas l'auteur  
est problématique.”

JEAN-FRANÇOIS VAN DE POËL  
DIRECTEUR ADJOINT DU CENTRE  
DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT  
DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

tes utilisations que l'on peut envisager, tout en mettant en lumière les limites de ChatGPT.»

L'Unine n'envisage pas d'interdiction: «Aucune haute école ne va faire ça», assure la spécialiste, qui ne craint pas de voir le robot servir pour une fraude scientifique: «Ses sources primaires remontent à 2021 au mieux. Pour l'essentiel des disciplines scientifiques, elles sont donc datées. Par ailleurs, nos règlements et

pratiques protègent l'intégrité scientifique.»

## Des possibilités d'innovation pédagogique

A l'Université de Lausanne (Unil), Jean-François van de Poël, directeur adjoint du Centre de soutien à l'enseignement, indique que l'université s'apprête, elle aussi, à publier des recommandations. Mais il met en garde les étudiants: «Produire un quelconque texte dont on n'est

pas l'auteur est problématique».

Les enseignants restent libres de la manière dont ils abordent l'outil avec leurs étudiants. «Plusieurs l'ont fait, en rappelant que ChatGPT est un générateur de texte qui ne possède pas de conscience intellectuelle. Comme beaucoup d'outils informatiques, il sera meilleur dans les mains d'un expert, et pour certaines situations plutôt que d'autres.»



ChatGPT change la donne.  
Ça n'aurait aucun sens  
de fermer les yeux.”

ADRIAN HOLZER  
PROFESSEUR À L'INSTITUT  
DE MANAGEMENT DE L'INFORMATION  
DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Le professeur Adrian Holzer, qui enseigne l'informatique aux étudiants en économie à l'Unine, constate que certains étudiants «se sont servis de ChatGPT davantage comme tuteur que pour faire le travail à leur place». Pour lui «ChatGPT change la donne». «Ça n'aurait aucun sens de fermer les yeux. A nous de le transformer en innovation pédagogique pour que nos étudiants puissent acquérir davantage de compétences.» L'arrivée de ChatGPT, et plus largement des dispositifs d'intelligence artificielle, suscite pourtant de nombreux défis pour le monde de l'éducation. Voici ci-dessous ceux qui sont le plus fréquemment cités par les enseignants et spécialistes de pédagogie.

## Cinq défis posés par ChatGPT au monde de l'éducation

### L'évaluation des étudiants

Philip Balsiger, professeur de sociologie à l'Unine, estime que les réponses assez courtes de ChatGPT «ne vont pas être d'une grande aide pour les questions [qu'il pose]» lors des examens. D'autant que ceux-ci se déroulent la plupart du temps par écrit au sein de l'Unine.

Il en va autrement des petits travaux visant l'acquisition de connaissance, faits à la maison. «ChatGPT peut représenter une aide substantielle dans ce cas, mais comme il ne donne pas ses sources, un simple copier-coller ne suffira pas», indique le sociologue.

Au sein de la HE-Arc ingénierie, Kolawolé Atchadé, professeur d'informatique et responsable pédagogique, est un peu plus dubitatif, mais admet que ChatGPT a «des bons côtés. Ces outils, on les voit venir depuis un certain temps. On ne va rien faire contre, on va faire avec.»

Pour lui, les examens posent toutefois problème: «J'encourage mes collègues à repenser leurs questions pour inclure une valeur ajoutée inaccessible à ChatGPT, par exemple en exigeant des réponses qui font référence à un cours ou à un document spécifique.»

### La fraude scientifique et la triche

Pascal Felber, professeur en informatique à l'Unine, reconnaît que les textes rédigés par ChatGPT pourraient être plus difficiles à repérer qu'un plagiat. Toutefois, il note que «le risque de voir les étudiants chercher de l'aide dans la rédaction de leurs travaux n'est pas nouveau». La méfiance envers les nouvelles technologies non plus. «Les correcteurs orthographiques et grammaticaux ont été critiqués à leur arrivée, mais il faut reconnaître que la qualité des textes rendus s'est améliorée.»

### L'absence de transparence sur les sources

Pascal Burkhard, enseignant au lycée Denis de Rougemont et spécialiste de l'éducation numérique pour les trois lycées neuchâtelais, souligne que ChatGPT ne mentionne pas la source de ses écrits.

c'est très important. Nous demandons aux élèves de se fier à des sources primaires, non pas à des encyclopédies ou dictionnaires. Et certainement pas à un texte dont on ne connaît pas l'origine des idées véhiculées.»

### Une protection des données insuffisante

C'est au lycée que la question de la protection des données se pose avec acuité. «Certains enseignants étaient tentés de réaliser des exercices sur ChatGPT. Nous avons émis certaines réserves. Nous sommes attentifs à l'utilisation d'outils qui respectent le cadre légal de la protection des données», explique Pascal Burkhard.

«Nous n'avons pas reçu d'avis de droit à ce sujet, mais OpenAI a été plutôt claire sur le fait qu'elle utilise à ce jour le texte qui est entré comme requête par ses utilisateurs.

“  
Pour l'instant,  
le cadre éthique  
fait défaut.”

JEAN-FRANÇOIS VAN DE POËL  
DIRECTEUR ADJOINT DU CENTRE  
DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT  
DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

«Cela soulève un certain nombre de questions. Dans ma classe de géographie, retracer l'origine d'une idée,

Nous ne pouvons pas empêcher les élèves de l'utiliser, mais nous ne faisons pas d'exercices en classe.»

### L'absence de régulation

Jean-François van de Poël en est certain: à l'instar de la mise sur le marché des médicaments, la mise à disposition d'un tel outil doit faire l'objet d'évaluations préalables et suivre des règles. «Pour l'instant, le cadre éthique fait défaut», regrette-t-il.

«Toute personne impliquée dans la technologie au service de l'enseignement, et qui assiste à la mise à disposition de ces outils en dehors de toute concertation, devrait être en demande de régulation.»

Pascal Felber est lui aussi d'avis que de tels outils devraient intéresser le législateur. «Cette régulation ne doit pas être dirigée vers les utilisateurs, mais au niveau des entreprises qui fournissent de tels outils.»